



## Formation 221 :

**Intitulé de la formation :**

### Je finance ma création d'entreprise

**Identifiant interne :**

CPF\_FOR\_PERS\_FINCREA

**Pré requis :**

Aucun

**Objectif de la formation :**

Ce parcours de formation est pour tout porteur de projet ayant fait le choix de la création d'entreprise et voulant se former aux modalités des différents financements possibles pour créer et développer rapidement et correctement son entreprise.

Les objectifs de ce parcours de formation sont de :

- Maîtriser les clés de la démarche de création d'entreprise (choix du secteur d'activité et du marché, étude de marché, business plan...)
- Prendre les bonnes décisions pour financer correctement et de façon viable l'entreprise
- Comprendre les tenants et aboutissants du choix du bon financement et des relations à mettre en place avec ses financeurs

L'accès au catalogue de 2 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 2 mois en illimité. Pendant ces deux mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

**Contenu de la formation :**

La formation est réalisée en ligne. Elle est composée de 2 parcours de formation. Les parcours sont étudiables pendant 2 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je crée mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je finance mes projets et mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Temps de formation : 23 H.

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

**Les points forts de la formation :**

2 parcours de formation enregistrés en vidéo.

Le porteur de projet bénéficie d'un suivi par un consultant.

La plateforme FORCES LMS est ludique et conviviale.

### **Résultats attendus de la formation :**

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour financer correctement son entreprise à sa création et pour son développement.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

### **Modalités pédagogiques :**

Formation pendant 2 mois ouverte 24h/24.

### **Handicap :**

Formation en ligne 24h/24.

### **Prix :**

220 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 290 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**